

RETOUR D'EXPÉRIENCE

➔ Déploiement de la méthode de pré-imprégnation et l'usage de balais ergonomiques à domicile

📍 l'ADMR 35 (Antrain et Fougères)



Descriptif de la structure et du contexte

Deux associations de l'ADMR 35 (Antrain et Fougères) du territoire de Fougères (environ 100 salariés) avaient pour **objectif d'améliorer les conditions de travail** en touchant plusieurs facteurs de risque dans un secteur accidentogène :

- réduction des **TMS**,
- réduction des **contraintes posturales**,
- réduction de la **manutention manuelle**,
- réduction de l'**exposition aux produits chimiques**,
- réduction du **risque de chute de hauteur et plain pied**.



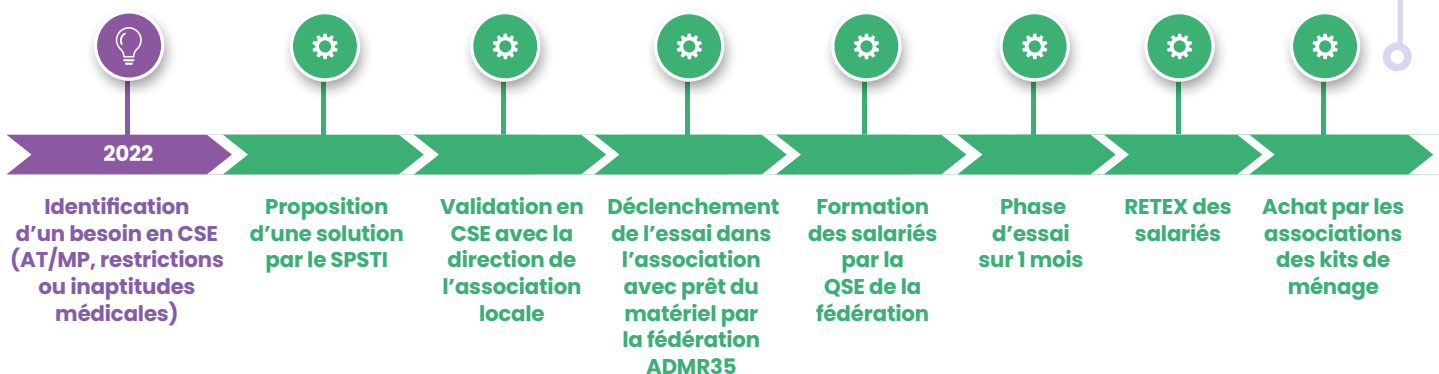
Caractéristiques des conditions de travail

(couverture géographique, types de contrats de travail, nature des emplois, âges des salarié.es, horaires de travail, etc.)

- Territoire **rural à 100%** pour **Antrain** et **semi-urbain** pour **Fougères**.
- Contrat en **CDI** d'aide à domicile et **Technicien-ne de l'Intervention Sociale et Familiale TISF** (ménage, aide à la personne, aide aux familles, courses...).
- Population **majoritairement féminine** avec un **âge moyen de 45 ans**.
- **Amplitude de 7h00 à 21h00** avec souvent des horaires en coupures.
- **Variabilité des outils de travail et des contraintes environnementales** à domicile.



Les phases de l'action





Qu'ont-ils fait ?

- **Achats de kits de ménage par pré-imprégnation** (dotation par salariée d'1 balai Sloopy marque Concept Microfibre + 3 mops dépoussiérage + 9 mops serpillères) pour les 2 associations.
- **Matériel complémentaire à disposition** dans les bureaux des associations (nettoyage de carreaux, manches extensibles).
- **Formation des salariés** à la méthode de nettoyage par pré-imprégnation (2 heures).
- **Matériel stocké dans la voiture** (type Renault CLIO 4), possibilité d'avoir un sac pour transport en commun ou vélo avec un balai démontable.



Pour quels effets

- **Retours positifs avec réduction des douleurs** (TMS) voire suppression.
- **Réduction des contraintes posturales** (matériel réglable).
- **Réduction de la charge physique** (manutention manuelle absence de seau, efficacité du nettoyage, gain de temps).
- **Réduction de l'exposition aux produits chimiques** (nettoyage principalement à l'eau).
- **Réduction du risque de chute** de hauteur et de plain pied sur surfaces glissantes pour les professionnels et personnes aidées.
- **Attractivité du métier** avec l'utilisation de matériel professionnel (homogénéité dans le matériel).

Solution validée dans le cadre de maintien en emploi (une dizaine de cas de secteurs d'activité différents).



Avec quels leviers ?

- **Portage du projet par l'IPRP du SPSTI de Fougères**, facilité par du matériel au sein du service pouvant être mis à disposition des entreprises pour de la formation ou essai en vu de reprise ou maintien dans l'emploi sur prescription médicale.
- **Financement CARSAT Bretagne à la hauteur de 50% de l'investissement.** Évolution en 2021 du cahier des charges à l'initiative du SPSTI Fougères et Fédération ADMR35 pour introduire l'absence de seau dans les équipements financés.
- **Investissement par la fédération dans 20 kits d'essai** mis à disposition des associations du département et formation réalisées en interne par la QSE.
- **Soutien des fournisseurs sur le déploiement de la démarche** (première action à cette échelle à destination de AAD), formation initiale, protocole de nettoyage, R&D sur un balai démontable et transportable avec sac pour les salariés sans voiture.



Points de vigilance

Réflexion à anticiper sur le nettoyage des MOPs :

- Au domicile de la personne aidée.
- Au domicile du/de la professionnel(le) (avec compensation financière).
- Au sein de l'association si présence d'une blanchisserie.
- Chez un prestataire extérieur (type pressing).

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER

Intervenant de l'organisme de prévention :

PST 35 et Carsat Bretagne

Référente dans la structure :

Fédération ADMR35

<https://www.admr35.org/>